

Présents : BELLAMY M.J. DUPUY F. BELLAMY J.P. RAMEIX S. MICHEL-CHAGNOT R. SONNEVILLE-COUBE B. MICHOT T. PELTIER S. GOURDEAU E. (arrivée à 21 h 20)

Absents : SAVATIER J.C. ; ROUX P. a donné pouvoir à BELLAMY J.P. ; MARTEAU R. ; QUESNEL F. ; CALVEZ C. a donné pouvoir à BELLAMY M.J. ; METAIS D.

~~

Le Conseil Municipal,:

➤ **Accepte** :

- le renouvellement du contrat statutaire CNP Assurances pour 2020

- accepte de verser au personnel, dans le cadre du volet prévoyance garantie maintien de salaire, une participation aux cotisations salariales égale à 12.50 € par agent travaillant à temps complet (dégressif au prorata du temps de travail)

➤ Mme le Maire propose, en attendant l'aménagement du rez-de-chaussée de l'ancienne trésorerie, d'installer la sophrologue et le futur ostéopathe dans l'ancien presbytère, dans les mêmes conditions, dès que les travaux de rafraîchissement auront été effectués. Le conseil accepte.

Arrivée de Mme Gourdeau à 21 h 20.

B. Sonnevillle-Coupé fait le point des travaux du gymnase ainsi que des avenants en cours. Le conseil municipal accepte l'avenant n° 2 pour le lot n° 1, l'avenant n° 1 pour le lot n° 3 et l'avenant n° 2 pour le lot n° 6.

Il informe que le cabinet d'architecte TRIAD propose ses services pour le projet d'aménagement de l'ancienne gendarmerie Cité Primevère. Le conseil retient les missions « esquisse » (faisabilité financière) et « études d'avant-projet » (permis de construire) ainsi que les honoraires correspondant.

J.Paul Bellamy informe que l'entreprise Colas a repris les travaux Avenue de Thouars et que RTL a débuté les travaux du programme voirie 2019.

Il propose d'intégrer dans la voirie communale la rue de la coopérative, la rue de la Cité Champ Bareau et le Chemin des Aniers pour 546 mètres. Le conseil accepte.

F. Dupuy relate le dernier conseil d'école et rappelle que le Noël des enfants se déroulera le 20 décembre prochain avec le spectacle de Noël intergénérationnel, le repas de Noël et la distribution des cadeaux.

E. Gourdeau informe que 15 participants seront récompensés pour la participation du fleurissement dans la commune. Le prochain journal paraîtra début décembre.

Le maire rappelle que le Téléthon passera aux Trois-Moutiers le 7 décembre et que les organisateurs accompagnés du groupe de cyclistes déjeuneront à la salle de l'étang. Mme le Maire regrette qu'aucune association ne se soit manifestée pour accueillir le Téléthon.

➤ Prend connaissance de diverses correspondances.

Séance levée à 23 h 00.